

Donner du sens à son épargne

Publié le 16 juin 2022
Abbé Amaury Graff
2 minutes
École Saint-Martin - La Placelière

Contribuez au prêt participatif pour l'École Saint-Martin La Placelière.

Chers amis,

En cette fin d'année scolaire, je tenais à vous faire part d'une nouvelle initiative qui va nous permettre de financer les beaux projets d'agrandissement de notre École Saint-Martin La Placelière. Grâce à notre partenaire **CredoLending**, nous avons lancé un prêt participatif pour financer les travaux. Je vous invite aujourd'hui à participer à ce beau projet que nous partageons en commun ! Vous trouverez toutes les informations ci-dessous et vous proposons si vous le souhaitez une **réunion en ligne** et **une autre à l'école** la semaine prochaine afin de vous apporter l'ensemble des précisions de ce beau projet. Donnez du sens à votre épargne !

Découvrir le projet :

Jeudi 23 juin 2022

L'équipe pédagogique de l'école Saint-Martin La Placelière est heureuse de vous inviter à une soirée de présentation des projets d'agrandissement de l'établissement pour les années à venir.

Au programme

Apéritif et buffet campagnard

Discours et échange avec Monsieur l'Abbé Graff sur l'opportunité d'investissement.

Jeudi 23 juin 2022 à 20h30 à l'École Saint-Martin, 44 690 CHÂTEAU-THEBAUD

Participer

ou Mercredi 22 juin 2022

Pour une réunion d'information sur l'opportunité d'investissement

Mercredi 22 juin de 19h à 20h en visioconférence

S'inscrire

Les caractéristiques du projet

Contribuez au prêt participatif qui financera les travaux d'agrandissement

8 ans
DURÉE

2%
TAUX D'INTÉRÊT

annuelle
ÉCHÉANCE

Exemple : Je prête 1 000 € à l'École Saint-Martin La Placelière.

Je perçois chaque année un intérêt de 2% et 125 € de remboursement durant 8 ans.
Au bout de 8 ans, j'ai récupéré mes 1000 € et j'ai touché 2% par an de mon investissement.
Les personnes physiques et les personnes morales peuvent y contribuer.

Investir

Comment participer à ce prêt participatif ?

- 1 Je m'inscris sur [CredoFunding.fr](https://credofunding.fr)
 - 2 Je souscris en choisissant le montant souhaité (minimum 500 €)
 - 3 Je choisis le moyen de paiement (CB, virement ou chèque)
 - 4 Je signe en ligne le contrat d'investissement
 - 5 Je réalise le règlement. Chaque année, mes échéances sont versées par l'Ecole Saint-Martin La Placelière sur mon compte de paiement gratuit sur [CredoLending.fr](https://credolending.fr)
- Pour toutes informations, vous pouvez contacter Edouard Vieilfault, directeur prêt et investissement, par mail : edouard.vieilfault@credolending.fr